



Municipalité de Mont-St-Michel

Bureau du secrétaire-trésorier

Mont-Saint-Michel, le 7 octobre 2014.

Monsieur Denis Lemelin, président national
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
377, rue Bank Street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Appui – Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

Monsieur,

Vous trouverez, sous pli, une copie certifiée conforme de la résolution numéro 14-10-141 adoptée par le conseil le 6 octobre dernier par laquelle la Municipalité de Mont-Saint-Michel demande à la FQM une consultation avec la population concernant les changements au service postal public.

Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Manon Lambert
Manon Lambert
Directrice générale

/ML

MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-MICHEL

EXTRAIT du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville de Mont-Saint-Michel, le 6^e jour d'octobre 2014, à 19 h 30. Sont présents: madame la conseillère Mireille Campeau, messieurs les conseillers André Trudel, Éric Lévesque et Pascal Bissonnette, formant le quorum, sous la présidence du maire André-Marcel Évéquoz.

Était également présente : madame Manon Lambert, directrice générale

Absences : madame Manon Cadieux et monsieur Aurèle Cadieux.

Résolution numéro 14-10-141

APPUI – SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

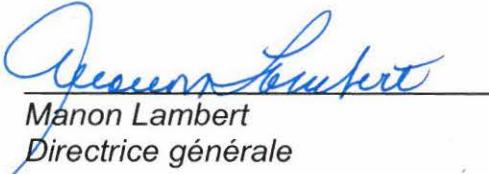
ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par : Mireille Campeau
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel demande à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Copie certifiée et conforme

Donné à Mont-Saint-Michel, ce 7^e jour d'octobre 2014.



Manon Lambert
Directrice générale

Veuillez noter que le procès-verbal, dont cette résolution est extraite, est sujet à approbation du conseil municipal de la Municipalité de Mont-Saint-Michel à une prochaine séance.